ANIMATEUR DE BASSIN-VERSANT

FAIRE AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER L'EAU

L'animateur de bassin-versant mobilise les acteurs d'un territoire pour protéger les rivières et la qualité de l'eau. Entre visites de terrain, réunions et projets collectifs, il aide à trouver des solutions contre les pollutions, l'érosion et la dégradation des milieux aquatiques.

01 Ses missions

- Observer les problèmes : qualité de l'eau, érosion, ruissellement.
- Rencontrer agriculteurs, élus, riverains et associations.
- Animer des réunions et des actions de sensibilisation.
- Proposer des actions pour protéger rivières et milieux.
- Suivre les projets et leurs résultats sur le terrain.

02 Où exercer ?

- Syndicats de bassin-versant et de rivière.
- Collectivités territoriales et intercommunalités.
- Chambres d'agriculture et organismes de l'eau.
- Associations de protection de l'environnement.
- Bureaux d'études spécialisés selon les postes.

03 Qualités essentielles

- Aimer le terrain et comprendre les milieux aquatiques.
- Savoir écouter, expliquer et convaincre sans imposer.
- Être organisé pour suivre plusieurs projets.
- Travailler avec des publics aux intérêts différents.
- Rédiger des comptes rendus et utiliser des outils SIG.

04 Accès au métier

- Accessible dès bac + 2, notamment avec le BTSA GPN.
- Recrutement par contrat ou, pour certains emplois publics, par concours.
- Connaissances en gestion de l'eau et animation territoriale recherchées.
- Permis B fréquemment utile pour les déplacements.

05 Se former à Valrance

- BTSA Gestion et protection de la nature (GPN) : accès possible directement après le diplôme.
- Diagnostic de terrain, conduite de projets, communication et gestion des milieux.
- Licence STAN : approfondissement scientifique et technique possible.

06 Évoluer ensuite

- Prendre davantage de responsabilités dans un programme de bassin-versant.
- Évoluer vers la coordination de projets liés à l'eau.
- Poursuivre en licence professionnelle, puis éventuellement en master spécialisé.

07 À SAVOIR

Un bassin-versant est le territoire où les eaux s'écoulent vers un même cours d'eau. L'animateur de bassin-versant travaille surtout à mobiliser les acteurs et coordonner les actions ; contrairement à l'agent d'entretien ou au technicien rivière, il ne réalise pas principalement les travaux sur les berges.